

Séminaire
« **PRATIQUES BANCAIRES ET COMMERCIALES : INNOVATIONS
MAJEURES DE L'ACTION NORMATIVE DE L'ICC**
Mardi 15 décembre 2009 – 14h30 à 17h30
Siège mondial de l'ICC
38 cours Albert 1^{er} – Paris 8^{ème}

PROGRAMME

14h00-14h30 Enregistrement des participants

Remarques introductives du Président du Séminaire

14h30-14h45 Jean-Pierre MATTOUT, Vice-Président de la Commission Bancaire d'ICC France ; Avocat, Kramer Levin Naftalis & Frankel

La mise à jour des Incoterms de l'ICC : Objectifs et état d'avancement

14h45-15h10 Me Christoph Martin RADTKE
Président de la Commission du Droit et des Pratiques du Commerce International d'ICC France ; Avocat, LAMY & ASSOCIES

15h10-15h30 Discussion générale

Les Règles et Usances Uniformes de l'ICC pour les Crédits Documentaires (RUU 600) : Les difficultés rencontrées par les banques et les entreprises dans l'application de certaines dispositions des RUU 600 (Articles 14, 16,20 et 22 en particulier)

15h30-15h55 Guy PASQUET
Président, CREDIMPEX FRANCE ; Responsable Offre Produits Trade Finance, CALYON

15h55-16h20 Discussion Générale

16h20-16h40 Café

Mise à jour des Règles ICC sur les Garanties à Première Demande

16h40-17h05 Georges AFFAKI
Vice-Président de la Commission Bancaire de l'ICC ; Responsable des Financements structurés, CIB Legal, BNP PARIBAS

17h05-17h30 Discussion générale

17h30 **Conclusions du Séminaire**

Jean-Pierre MATTOUT